

## Note n° 140 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 22 avril 2026

### La réunion du CA de l'UNIRS le 24 mars

Le mardi 24 mars, les membres du Conseil d'Administration de l'Unirs ont décidé d'organiser deux réunions débats, une le 4 mai sur « Dérèglement climatique et conséquences sur la santé des senior·e·s », l'autre le 5 mai sur « Lutte contre l'extrême droite ». Des intervenants sont invités.

L'Unirs prévoit aussi une rencontre publique le 19 juin, autour des questions d'armement, de désarmement, de guerres, de résistances. Cette rencontre se tenant dans une salle assez grande, nous pourrions accueillir des camarades de l'UNIRS (prière de s'inscrire à unirs@listes.solidaires.org).

**Le CA a discuté des actualités à partir d'une note envoyée avant la réunion :**

**Le budget 2026 et ses 20 milliards d'économies annoncés** : les régressions sont nombreuses et les rares petites améliorations sont minuscules. Le SMIC ne bénéficie pas d'un coup de pouce, la taxation des riches qui ont doublé leur fortune en 20 ans se contente d'imposer un minimum d'impôts de 20 % aux personnes gagnant plus de 250 000 euros par an, la taxe sur le patrimoine foncier ne concerne pas la grande majorité des richesses planquées dans des activités professionnelles, la niche fiscale Dutreil ne touche pas la transmission d'une entreprise affectée en partie à l'activité de la société, ... Mais des particuliers sont touchés au porte-monnaie par les 50 € à acquitter pour saisir les prudhommes et certains tribunaux, par l'augmentation des taxes liées aux titres de séjour, par la hausse du forfait hospitalier. Et les étranger·e·s non boursier·e·s sont désormais exclu·e·s du bénéfice des APL, les taux d'intérêt des Livrets d'Épargne populaire baissent, le compte formation est plafonné, les collectivités locales doivent réduire leur budget (action sociale, culture, aménagement du territoire, transports non urbains, etc.), les enseignant·e·s seront 4 000 de moins, et les salarié·e·s de France Travail 1 038 de moins l'année prochaine, les budgets Culture, Fonction publique d'État, France Télévision et Aide au développement diminuent, la durée d'indemnisation des ruptures conventionnelles baisse, ... tandis que le budget de la Défense augmentera de 6,5 milliards d'euros ! Ce budget fait payer les plus démunis et ménage les riches.

**La loi « fin de vie »** et aide à mourir a été adoptée par l'Assemblée nationale en 2025, mais le Sénat en a rejeté les dispositions : bénéficier de l'aide à mourir nécessite d'être « véritablement en fin de vie », c'est-à-dire souffrir d'une « affection grave et incurable », vivre avec des « souffrances réfractaires (à tout traitement) ou insupportables », et avoir « un pronostic vital engagé à court terme ». Revenu à l'Assemblée nationale en février 2026, le texte voté par les député·e·s comporte deux propositions, le développement des soins palliatifs (qui n'existent pas partout), et l'aide à mourir, avec de nombreuses conditions restrictives. Le texte repart au Sénat...

**L'analyse du vote d'extrême droite** : ce début d'analyse sera complété à la réunion du C.A. du 5 mai avec Laurent Mauduit, journaliste à Médiapart et avec des camarades de VISA. Le RN a progressé aux élections et a parfois les moyens de peser sur la politique de l'inter-commune, au-delà des mairies conquises. Des associations craignent pour leur avenir. Tout le monde se déclarait content au soir du 2<sup>e</sup> tour, mais ce n'est pas si clair que cela. Il faut que les digues tiennent. Nous pensons tous et toutes que le meilleur rempart au RN est de développer l'action syndicale là où sont les gens.

**La guerre impérialiste s'étend**. Depuis notre dernier CA, l'élément nouveau majeur est la guerre israélo-étatsunienne en Iran, qui a embrasé l'ensemble du Moyen-Orient. En Iran et ailleurs, Solidaires tente de peser à la hauteur de ses moyens, pour une paix juste et durable, ce qui passe par le soutien à celles et ceux qui résistent aux impérialismes, aux colonialismes, qui luttent pour l'émancipation sociale et contre tous les régimes fascistes, autoritaires, liberticides. Avec nos camarades des syndicats indépendants, nous soutenons les sanctions contre l'État colonial génocidaire israélien, nous soutenons également la résistance syndicale et populaire contre la guerre russe en Ukraine, la dénonciation de l'impérialisme étatsunien et l'exigence de la libération de tous·tes les prisonnier·es politiques et l'amélioration de la situation sociale de la classe ouvrière.

**Le CA a tiré un maigre bilan des actions du 2 avril.** La discussion a regretté que cette date ait été imposée par la CGT, sans possibilité de la bouger d'un seul jour, pour déposer des pétitions ne portant que le logo CGT. Nous avons joué le jeu, comme les autres organisations, mais sans FO, CGC, CFTC. Nous avons participé au rassemblement parisien devant le ministère de la Santé, lieu peu visible...

Les rassemblements et manifestations de militant·es sont une bonne chose, mais des manifestations massives, décidées et préparées dans l'unité, sont nécessaires pour faire changer la politique du gouvernement, pour imposer les revendications des retraité·es.



## Alerte sur le pouvoir d'achat

**Le 1<sup>er</sup> mai, le prix de référence du gaz naturel augmentera de 15,4 %**, à 160,54 euros le mégawattheure, pour les trois quarts des abonnés, selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette augmentation concernera 7,5 millions de ménages ayant souscrit une offre indexée sur ce prix moyen, qui varie tous les mois, qui remplace l'ancien tarif réglementé du gaz, disparu mi-2023. Le quart restant des ménages a souscrit une offre à prix fixe et n'aura pas d'augmentation pendant la durée de leur contrat.

**Ce n'est qu'un exemple, plus généralement, le pouvoir d'achat pourrait connaître sa plus mauvaise année depuis 2013.** Le regain d'inflation ferait reculer le pouvoir d'achat de 0,4 %, ce qui va se ressentir d'autant plus durement que, mesuré en unité de consommation, il pourrait reculer de 0,7 %, avec une stagnation des salaires réels et des prestations sociales revalorisées avec retard.

**Selon l'OFCE, les ménages vont puiser dans leur bas de laine pour financer leurs dépenses**, le taux de chômage montera à 8,3 % de la population active en fin d'année, contre 7,9 % fin 2025, près de 170 000 emplois salariés seraient détruits en deux ans dans le secteur marchand. Le développement de l'emploi non salarié compenserait partiellement, avec 130 000 créations.

**Le pouvoir d'achat va baisser, les mobilisations, notamment le 1<sup>er</sup> mai, doivent être à la hauteur pour mieux répartir les richesses.**



## Nouvel échec pour la revalorisation des métiers de l'aide à domicile

**L'accord salarial** signé le 17 octobre 2025 (avenant n°72) et destiné à revaloriser les rémunérations du secteur de l'aide à domicile vient d'être une nouvelle fois refusé par l'État, alors qu'il devait permettre de réhausser les premiers niveaux de rémunération afin qu'ils dépassent le Smic et de reconnaître davantage la pénibilité et l'utilité sociale de ces métiers.

**Cette décision est incompréhensible.** Depuis 2019, le rapport El Khomri mettait déjà en lumière la précarité des revenus des professionnels de l'aide à domicile, dont 17,5% vivent sous le seuil de pauvreté, contre 6,5 % pour l'ensemble des salariés. L'État aggrave la situation critique des services à domicile, déjà confrontés à des difficultés de recrutement et à des départs de professionnels épuisés. Il fait craindre une quatrième année blanche sans revalorisation salariale. Les partenaires sociaux rappellent que l'avenant refusé devait constituer une première étape, en prévoyant une augmentation des coefficients conventionnels et en ouvrant la voie à de nouvelles négociations en 2026 pour améliorer progressivement l'attractivité salariale de la branche.

**À terme, c'est la capacité même à accompagner les publics fragiles qui est menacée**, dans un contexte de vieillissement accéléré de la population. Il ne pourra y avoir ni « plan Grand Âge », ni virage domiciliaire ambitieux sans un investissement réel dans les services à domicile.

**La valorisation des métiers du domicile, l'attractivité des carrières et la sécurisation des budgets, sont indispensables pour la continuité et la qualité de l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou handicapées.**

**Pour en savoir plus**, cliquer [ici](#) pour le communiqué de l'Adécom et [ici](#) pour celui de l'ASH.

# Le passage en retraite diminue le taux de pauvreté

La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (Drees) présente, pour la première fois, une analyse de la variation du niveau de vie au moment du départ à la retraite.

**Le taux de pauvreté diminue au moment du passage en retraite** : en 2020, il passe de 12,4% l'année précédant le départ à 8,3% la première année de retraite, soit un recul de 4,1 points. La moitié des nouveaux retraités restent dans la même catégorie de niveau de vie, les autres rejoignent une catégorie proche.

**Quelques exceptions échappent à cette règle** : les personnes bénéficiaires d'un revenu de remplacement (chômage ou invalidité) avant la liquidation de leur retraite diminuent fortement leur taux de pauvreté.

**La retraite permet, pendant un moment, d'atténuer certaines fragilités sans bouleversement profond** de la hiérarchie des niveaux de vie. Le passage à la retraite ne modifie qu'en partie les écarts existants.

**Pour voir l'étude de la Drees**, cliquer [ici](#).

## Rassemblement devant le siège de l'ADEF

**Un rassemblement s'est tenu devant le siège social de la société ADEF** jeudi 16 avril 2026, à l'appel de l'AG logement 94, soutenus par le Copaf (Comité Pour l'Avenir des Foyers accueillant des retraités immigrés), Solidaires, le CTSPV, etc. Les personnes et les résidents du foyer ADEF Blériot à Vitry ont exigé la fin des menaces d'expulsion contre les résidents des foyers Manouchian et Blériot. Cette initiative à petite échelle peut servir d'exemple pour d'autres foyers, d'autres résidents, d'autres gestionnaires.

**La résistance aux expulsions** dans les foyers ADEF, Amandiers, Aulnay, Sevrans, Paris et la cinquantaine d'établissements situés ailleurs, **doit passer par la résistance collective !**



Pour voir le court compte-rendu filmé du résultat, cliquer [ici](#).

## Des nouvelles du terrain par l'UDIRS Loiret

**Le pôle personnes âgées du CHU d'Orléans a trois EHPAD publics** sous sa responsabilité, un à Orléans même et deux dans des communes voisines, Saran et Saint Jean de Braye, totalisant 526 lits dont 144 lits d'USLD et 16 d'UHR.

**Les « autorités » ont décidé de supprimer 560 000 euros de dotations**, qui s'ajoutent aux 860 000 euros suite à la fermeture de chambres doubles, au total un budget amputé de 1 420 000 pour les EHPAD... alors que le profil sanitaire moyen des résidents accueillis en EHPAD s'est aggravé partout du fait de l'entrée de plus en plus tardive en EHPAD, alors que de plus en plus de résident·es sont atteints de maladies neurodégénératives et apparentées exigeant une présence renforcée notamment d'aides soignant·es. La direction du CHU a aussitôt décidé de supprimer 25 postes, essentiellement des aides soignant·es.

**L'UDIRS Loiret**, ayant appris une mobilisation syndicale, a décidé, sans y être invitée, de s'y joindre pour soutenir les grévistes et porter la voix des personnes âgées résidant dans les EHPAD concernés. L'accueil de la CGT installée avec son barnum, un peu frais au départ, a laissé place au dialogue, la CGT a accepté de nous prêter sa sono pour que nous puissions prendre la parole.



**Nous étions une demi-douzaine de présent·es pour l'UDIRS** avec tracts, chasubles et banderole. Quelques camarades du collectif Est Santé Loiret de Montargis qui compte des adhérents de l'UDIRS, des individualités, des associations et des syndicats (130 adhérents au total) ont fait le déplacement avec leur banderole et leurs chasubles, un renfort bienvenu, ce collectif fait du très bon travail sur le Montargis. Présents aussi le maire communiste de Saran fraîchement réélu au premier tour avec quelques adjoints car l'EHPAD du Bois Fleuri devant lequel nous étions est sur le territoire de la commune. Dans l'ensemble, une mobilisation réussie et couverte par la presse locale, ce qui n'est pas toujours le cas.

## Agirc-Arrco à l'équilibre

**Pour 2025, l'Agirc-Arrco annonce un résultat de 1,4 milliard d'euros :**

- **0,3 milliard d'euros** du fait de la différence entre les ressources (cotisations) et les dépenses (pensions de retraite). Dans un contexte économique ralenti, les ressources ont progressé de 1,9 % alors que les dépenses ont augmenté de 3,1 %, du fait de la revalorisation des retraites Agirc-Arrco en novembre 2024 et de la hausse du nombre de retraités.
- **1,1 milliard d'euros de la gestion financière** des réserves du régime en 2025.

**Il faut dire que ces réserves s'élèvent à plus de 91 milliards d'euros**, soit près du double de l'obligation de 6 mois de réserves pour faire face à d'éventuels déficits importants. L'Agirc-Arrco a les moyens de ne pas geler les pensions complémentaires, de ne pas les revaloriser autant que l'inflation

Pour voir le communiqué de l'Agirc-Arrco, cliquer [ici](#).

## FausseS informations sur la retraite

**Depuis plusieurs mois, de fausses informations circulent sur la retraite.** Certains sites internet publient des articles aux titres et contenus trompeurs, pouvant provoquer de l'inquiétude. Certains articles ou vidéos ont des titres volontairement exagérés ou trompeurs pour générer les clics.

**Voici quelques exemples récents de fausses informations** qui ont circulé sur le net ou les réseaux sociaux :

- Des retards dans les paiements de la retraite complémentaire Agirc-Arrco.
- Des primes exceptionnelles (été, fin d'année, 13e mois) sont versées par l'Agirc-Arrco.
- Le taux de revalorisation des retraites complémentaires est connu à l'avance ou révisé en début d'année.
- Le montant de votre retraite complémentaire est en baisse ou va baisser.

**Ces contenus se propagent aussi sur les réseaux sociaux et les forums de discussion.** En cas de doute, il ne faut pas répondre au message, mais aller sur le site officiel de l'Agirc-Arrco et regarder son compte. Pour repérer les pièges, il faut regarder l'adresse d'envoi, la précision des éléments, le ton alarmiste, le titre sensationnaliste... Ces contenus peuvent diffuser une information tronquée ou déformée.

Pour voir le communiqué de l'Agirc-Arrco, cliquer [ici](#).

## Attentes croissantes de l'accès aux soins

**Une étude menée par l'institut Ifop pour l'association AVEC Santé montre :**

- **Que près des trois quarts des personnes interrogées doivent assurer elles-mêmes la liaison entre les différents professionnels** qui les suivent. Cela révèle un manque persistant de cohérence dans l'organisation des soins. Cela se traduit par des informations mal transmises, des examens redondants ou encore des délais allongés, ... un véritable parcours du combattant.
- **Un écart notable entre les attentes et la réalité de leur prise en charge.** Seuls 25% ont déjà bénéficié d'une coordination effective des soins.
- **Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) apparaissent comme une réponse privilégiée :** 82 % se disent favorables à leur implantation, saluant les avantages d'un travail en équipe et d'un suivi mieux structuré.
- **Près de 43 % estiment ne pas être suffisamment accompagnés** en matière de prévention, un constat particulièrement marqué chez les femmes et les jeunes.

**Le déploiement des MSP permet l'accès aux soins**, assure une continuité de suivi, invite à une approche collective et une coopération interprofessionnelle, renforce l'information des patients.

**Pour Solidaires, les MSP, c'est mieux mais cela reste dans le cadre de la médecine libérale** avec sa forte hiérarchie qui cloisonne, qui attribue une place précise à chaque personnel de la santé, payé en fonction du nombre d'actes pratiqués.

**Nous préférons les centres de santé qui accueillent une équipe de salarié·e·s professionnel·le·s de la santé** (généralistes, spécialistes, infirmier·e·s, aides...), ancré·e·s dans leur territoire, qui travaillent en commun autour d'objectifs : développer la prévention et l'accès aux soins, soigner en prenant en compte les conditions de vie, aller à la rencontre de la population.

Par exemple, le diabète, la maladie la plus répandue, diminue avec des informations, formations, conseils sur la malbouffe, ce qui nécessite un travail d'équipe et un suivi de la population.

**Les centres de santé sont les prémices d'un service public de territoire assurant une égalité d'accès à la santé, au tarif de la Sécu.**

Pour lire l'étude de l'Ifop, cliquer [ici](#).